



# COMPTE-RENDU

## DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CE

### LUNDI 30 MAI 2011

Mercredi 30 mai 2011

#### Avancée des projets :

Racks = Entraînement des soudeurs en cours. Libération atelier palettes pour le transformer en lieu d'entraînement soudure. Machines commandées (découpeuse laser ...). Démarrage prévu en août. Mise en place d'une aspiration spécifique (anti-déflagration). Modification du plan produit. La production devait commencer par des racks modifiés pour Ford Valencia. Finalement ce sera directement la fabrication de racks complets pour le moteur Fox pour Cologne. C'est quelque chose de plus technique.

Double embrayage = Contrat à modifier car la capacité de production installée sera de 140 000 au lieu de 120 000. Capacité qui pourrait passer à 70 000 de plus. Donc des espaces seront volontairement gardés pour mettre des machines supplémentaires si besoin. Outils de presse commandés.

Carter moteur Fox = Suite à problèmes de qualité, il y aura une modification du process, temps de cycle usinage rallongé. Une machine Heller prévue comme première machine.

Transmission 6F35 = Sera montée que sur des moteurs essence en Europe. 4 ingénieurs du ME vont partir une semaine à l'usine de Van Dyke aux Etats-Unis. Nomination du responsable de la 6F35, Glen Oshell.

Nous avons demandé des infos sur le prochain rendez-vous avec Ford Europe. La direction ne sait pas, en tout cas rien n'est prévu. Pas sûr que Ford respecte ses engagements sur le calendrier des rencontres. Nous rappelons que le nombre d'emplois n'est pas atteint (955 aujourd'hui, Ford s'engage sur 1000) et il y a aussi la question du retour du logo. Ford n'a peut être pas eu le « temps de s'en occuper », pourtant il faudra bien.

Chiffres de production : Sur la production de la 5R55. Il y a eu des problèmes de fournisseurs, ce qui explique la baisse depuis mai de la production journalière qui a été lissée sur plusieurs semaines pour éviter une fermeture de 2 semaines. Seule conséquence à ce jour, il n'y a plus de stock.

Combien reste t'il de transmissions à fabriquer d'ici la fin de l'année ? La direction ne sait pas. Elle rappelle que la S s'arrête en septembre, la E en novembre.

Question posée sur le volume de races supplémentaires à produire ? Là encore la direction ne sait pas ce qu'il en est. C'est repoussé depuis 3 mois, la réorganisation est annoncée mais toujours repoussée (horaires en 3x8, modifications au niveau des congés au volontariat ...). Manque total de clarté sur ce qui va se faire.

Sur les 14 formations d'opérateurs au TTH : il s'agit de remplacer les départs en préretraite et départs volontaires. Aujourd'hui, tout compris, au total, il y a 163 signatures pour les départs.

Discussion nécessaire sur le nombre maximum de départs. La direction s'engage à ce qu'il n'y aura pas de départs supplémentaires. Il y a un engagement de Ford à 1000 et on le respectera. En mettant en place l'APLD, Ford sait qu'il s'engage à ne pas licencier, qu'il y a des règles à respecter. Ford sait qu'il y a un doublement du temps pour la protection de l'emploi soit 4 ans pour une convention de 2 ans.

Prêt de mains d'œuvre : c'est la 1ère fois que le CE est consulté sur les transferts alors que la loi l'impose. C'est ce que nous demandons depuis plusieurs mois. La direction joue sur

les mots, parle d'interprétation. Pour elle, le fait qu'il y ait une information et une discussion revient à donner un avis. Or l'avis formel est une obligation.

Il y a un avenant au 4ème renouvellement pour passer de 50 à 100 salariés. Du 25 juillet au 31 décembre 2011. Il devrait y avoir autour 80 postes à GFT. Cela devrait se mettre en place après les congés d'été. A ce jour, il y a 42 salariés FAI à GFT dont 28 agents de fabrication. Ceux qui changent de métiers doivent signer un avenant à leur contrat. GFT propose 30 postes à l'assemblage et 28 postes à l'usinage en plus des 42 postes déjà en cours.

***Vote pour l'avis du CE = 4 blancs, 1 nul et 2 pour.***

**Comptes et résultats Aprionis année 2010** : 4 contrats différents (Cadres dirigeants / Cadres maîtrise / Ouvriers employés / Retraités). En moyenne, chaque ouvrier/employé 10 euros par mois de non remboursé sur les dépenses de soin. C'est 7 euros pour les cadres/maîtrise et 5 euros pour les cadres dirigeants.

**Projet d'organisation secteur Utilités** : Gros changements dans les mois qui viennent (PSE, CP, absence de production, arrêt chaudière GFT). Changement au niveau des horaires (5x8 sera modifié), rapprochement des équipes pompiers/gardiennage avec électriciens pour les interventions nuits et week-end, création de nouveaux métiers (8 mécaniciens énergie, 2 tuyauteurs-soudeurs), création d'un lieu pour regroupement du personnel pour réduire dispersion.

Organisation du service =

Une cellule encadrement : 1 cadre + 2 agents de maîtrise + 1 assistance technique.

Un pôle électricité-multi technique : 12 personnes dont 1 leader en 2x8 + 10 électriciens en 5x8 (3 en quart M-S-N-WE, 4 en multi-technique en M-S, 3 en repos)

Un pôle mécanique : 8 mécaniciens énergie en 2x8

Un pôle multiservices : 7 personnes

Le périmètre d'activité va se réduire. Effectif aujourd'hui 37 salariés, il y en aura 32 au final (soit - 5)

Il y a 5 préretraitables, 3 ont décidé de partir pour l'instant.

La réintégration de certaines activités sous-traitées jusqu'à présent en plus de la baisse de l'activité globale de FAI, tout cela aura un impact sur les sociétés sous-traitantes et sur les emplois induits. Mais visiblement, pour la direction ce n'est pas un problème, l'objectif étant de préserver les emplois « Ford ». Elle dit ignorer les conséquences de la réintégration de certaines activités au sein de FAI.

Nous considérons que les salariés des sociétés sous-traitantes sont des « collègues » et nous sommes tout autant préoccupés par le sort de ces salariés. Au bout du compte, les suppressions d'emplois où qu'elles soient, ça coûte cher socialement dans toute la région. On le paye tous !

Nous déplorons que les baisses d'activité de FAI et les 336 suppressions d'emplois auront un impact sur les emplois indirects.

Nous ne sommes pas du tout favorable à ce projet, parmi les élus CGT (3 votent contre, 1 vote blanc)

***Avis du CE = 3 contre, 1 pour, 3 blancs***

**Dernier point** = la direction FAI demande à Ford Europe de pouvoir financer le paiement d'un an de plus de pensions de collègues pré-retraitables à qui il manque très peu de trimestre pour être éligible à 62 ans. Les élus CE ne s'opposent pas à cette demande.